

entièrement les principes régissant les transferts d'armes classiques adoptés en 1993 par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). En outre, le Canada a officiellement souscrit au Code de conduite en matière d'exportation d'armes de l'Union européenne, tel qu'il a été adopté en juin 1998.

Le Canada a travaillé énergiquement à promouvoir une plus grande transparence dans le commerce des armes classiques. En effet, le Canada a milité activement en faveur de la création du Registre des armes classiques des Nations Unies (UNCAR), qu'il a contribué à établir. L'UNCAR, institué en vertu de la résolution de décembre 1991 de l'Assemblée générale de l'ONU, favorise grandement la transparence, le renforcement de la confiance et l'accroissement de la sécurité mondiale.

L'an dernier, l'ONU a célébré le dixième anniversaire de l'UNCAR et souligné à quel point il a permis de mettre en place une norme mondiale qui favorise la transparence en vue de renforcer la confiance. Le Registre demeure, à l'échelle internationale, le seul instrument coopératif en matière de sécurité qui ait été conçu pour permettre de résoudre les problèmes reliés à la prolifération des armes classiques.

Pour constituer le Registre, qui est tenu à jour au siège de l'ONU à New York, tous les gouvernements sont invités à fournir chaque année des renseignements sur leurs importations et leurs exportations de sept grandes catégories de systèmes d'armements classiques. Depuis la création du Registre, plus de 90 pays, en moyenne, y ont versé chaque année des données, et quelque 70 d'entre eux, dont le Canada, l'ont fait de façon systématique. Jusqu'à maintenant, 164 États signataires ont librement participé, au moins une fois, à l'enrichissement de cet instrument, tandis qu'un nombre record de 124 États ont présenté des rapports sur les transferts d'armes en 2002.

Tous les principaux exportateurs d'armements et la plupart des principaux importateurs présentent désormais chaque année des rapports, et la plupart des régions géographiques y sont raisonnablement représentées. Le Registre, qui renferme plus de 95 % du commerce international des principales armes classiques, est devenu une source d'information importante et fiable.

Le Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU a présenté, en l'an 2000, un rapport qui portait sur le maintien et l'élargissement du Registre de l'ONU et qui comportait des recommandations selon lesquelles il fallait chercher à obtenir une participation universelle au Registre en organisant une série de séminaires sous-régionaux destinés à en faire connaître l'utilité. Ces ateliers, qui ont eu lieu en 2002-2003, ont été parrainés par le Canada, l'Allemagne, le Japon et les Pays-Bas dans le but de faire la promotion du Registre ainsi que du Rapport sur les dépenses militaires de l'ONU, deux instruments de transparence de l'ONU.